Senegal

La responsabilité mutuelle,  
Alignement des bailleurs de fonds, coordination et efficacité de l'aide

# Réalisation du bilan

Objectif : Evaluer le niveau de responsabilité mutuelle liée à l'alignement des bailleurs de fonds avec les programmes nationaux, à leur coordination et à l'efficacité de leurs appuis au niveau national. Ceci prend en compte l'état des engagements que les donateurs exigent vis-à-vis des pays avant de s'engager avec eux sur les programmes liés au PNIA.

Tâche : Examiner les lignes directrices de soutien des bailleurs de fonds au processus du PDDAA au niveau national et indiquer le niveau de responsabilité mutuelle qui prévaut dans votre pays pour chacun des éléments suivants.

Echelle de classement

L’alignement des bailleurs de fonds, la coordination et l'efficacité de l'aide ne s'améliorent pas et / ou le pays n'a pas respecté les obligations requises par les bailleurs de fonds 

Les plans, politiques et programmes des donateurs ont été élaborés mais n’ont pas été mis en œuvre et / ou le pays a accepté certains engagements, mais ne les a pas mis en œuvre



Les plans, des politiques et des programmes des donateurs ont été mis en œuvre, les progrès peuvent être mesurés et le pays a mis en œuvre certains engagements afin que les donateurs puissent y apporter leur soutien

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Rôles et responsabilités des donateurs et des pays au niveau national | **Niveau** |  |  |
|  |  |  |  |

|  |  |
| --- | --- |
| **1. Comment évaluez-vous les progrès que le pays et les bailleurs de fonds ont réalisés au niveau du développement de leurs engagements et des partenariats ?** |  |
| Explicatif :  *Le développement des engagements et des partenariats* incluent la concertation politique et le consensus ; la pleine intégration et l'harmonisation des procédures du PDDAA dans la planification du développement national, les engagements avec l'UA, les CER et les autres parties prenantes afin de s'assurer que les dimensions continentales, régionales et nationales du PDDAA sont prises en compte lors de sa planification et sa mise en œuvre ; l’élargissement de la portée du GTDA et ses relations avec d'autres groupes de travail de donateurs afin de s’assurer que les bailleurs de fonds répondent efficacement au caractère *détaillé* du PDDAA ; recrutement du personnel (responsables et chefs de mission) pour assurer la priorisation et établir les liens avec d'autres initiatives ; défendre le PDDAA et le développement agricole au sein du gouvernement , en particulier au niveau du Ministère des Finances ; existence d’une cartographie de l’assistance des bailleurs de fonds et des investissements du gouvernement dans l’agriculture au niveau du pays ; inclusion des bailleurs de fonds non traditionnels et de tous les acteurs dans le processus de planification du développement ;prise en compte des processus et accords (ou Pactes) du PDDAA dans l’assistance au développement des stratégies et des programmes ; participation aux événements de lancement du PDDAA et approbation de sa feuille de route.  En classant les progrès réalisés au niveau de la responsabilisation mutuelle, veuillez indiquer les programmes et les politiques que vous avez formulés et mis en œuvre, les difficultés et les défis que vous avez rencontrés ainsi que les succès que vous avez eus en surmontant les obstacles.  **R : Le PNIA est le document de référence pour la planification de l’investissement agricole. Le Gouvernement reste cependant très peu présent dans la conduite du dialogue autour du PNIA, qui de fait reste encore très peu structuré, ce qui entraine des problèmes d’articulation. Les stratégies sont multiples et ambitieuses mais le degré de priorisation des interventions demeure très insuffisant d’où le fort ressenti sur l’importance du gap du financement. De fait, la mise en œuvre, la coordination et les liens stratégiques à établir avec les autres documents de planification demeurent flous. Il importe à ce stade de renforcer la logique du PNIA, d’en renforcer l’articulation et de dégager les actions prioritaires pouvant être financées sur les ressources existantes.** |  |
| Observations et précisions de l'équipe de pays : |  |
| **2. Comment évaluez-vous les progrès que le pays et les bailleurs de fonds ont enregistrés dans ​​la mise en œuvre de la planification axée sur des résultats ?** |  |
| Explicatif :  Plusieurs exemples de la planification axée sur les résultats incluent l'identification des priorités-clés d'investissement et les questions liées conjointement aux secteurs privé et public ; la disponibilité de la capacité nécessaire pour réaliser le bilan, l'analyse des investissements et de la planification axée sur les résultats (Par exemple : en finançant une expertise supplémentaire en cas de besoin ; en examinant les termes de référence pour la réalisation du bilan et des études analytiques ; et en commentant les rapports techniques) ; le partage de connaissances issues des résultats de la recherche pour appuyer la prise de décisions axée sur les résultats ;un appui pour l’évaluation et l’estimation réelle du financement disponible auprès des gouvernements, des bailleurs de fonds et du secteur privé dans les court, moyen et long termes; les travaux avec les bailleurs de fonds afin de comprendre comment la financement international et le financement au niveau national peuvent être coordonnés ; la diffusion des informations sur la programmation et le financement agricoles actuels avec les partenaires non gouvernementaux, et, l’évaluation de la manière dont ces partenaires peuvent contribuer aux objectifs du PDDAA.  En classant les progrès réalisés au niveau de la planification axée sur les résultats, veuillez indiquer les programmes et les politiques que vous avez formulés et mis en œuvre, les difficultés et les défis que vous avez rencontrés ainsi que les succès que vous avez eus en surmontant les obstacles.  **R : Malgré le progrès accomplis, on observe toujours une faible appropriation du PNIA et un faible niveau de priorisation. Dans cette optique, les efforts accomplis depuis l’avènement de la Nouvelle Alliance pour la Sécurité Alimentaire et la Nutrition (NASAN) au Sénégal dont le document cadre a été produits dans un esprit collaboratif et sur la base de résultats et d’études analytiques a permis d’améliorer sensiblement la planification axée sur les résultats. .** |  |
| Observations et précisions de l'équipe de pays : |  |
| **3. Comment évaluez-vous les progrès que le pays et les bailleurs de fonds ont enregistrés sur la mise en place d’alliances pour l’investissement ?** | (tendance au vert) |
| Narrative:  La mise en place d'alliances pour l'investissement comprend l'examen et la discussion des résultats du bilan et l'analyse des investissements avec les parties prenantes du PDDAA ; l'examen et la discussion des priorités énoncées dans le PDDAA ; le soutien du gouvernement et des bailleurs de fonds concernant la participation des acteurs à divers niveaux dans les processus de planification (par exemple les petits exploitants, le secteur privé, les organisations paysannes). Ces acteurs (par exemple, les femmes et les petits exploitants ) souvent rarement entendus, peuvent bénéficier d’un soutien supplémentaire pour pouvoir participer plus efficacement au processus; la clarté des attentes sur la qualité requise du programme et des plans d'investissement associés avant de pouvoir bénéficier du financement des bailleurs de fonds lors de la mise en œuvre, y compris la clarté des critères de performance et les étapes requises pour établir et renforcer les investissements ; la participation à la table ronde du PDDAA et, le cas échéant, l’approbation du processus, l’engagement à soutenir la mise en œuvre et la signature du Pacte ; et enfin, la cohérence des différentes politiques avec les priorités du PDDAA à travers des groupes conjoints de travail avec les secteurs connexes.  En classant les progrès réalisés au niveau de la mise en place des alliances pour l’investissement, veuillez indiquer les programmes et les politiques que vous avez formulés et mis en œuvre, les difficultés et les défis que vous avez rencontrés ainsi que les succès que vous avez eus en surmontant les obstacles. |  |
| Observations et précisions de l'équipe de pays :  **R : L’avènement de la NASAN, qui véhicule les valeurs d’engagement et de responsabilité a permis ici aussi de renforcer les alliances d’investissements. De nouvelles alliances sont en cours de formation (ou se sont déjà formées) entre le Gouvernement et le secteur privé mais aussi les PTFs et la Société civile.**  **Les initiatives conjointes telles que le programme d’action conjoint FAO/PAM pour le renforcement de la sécurité alimentaire et la nutrition ont permis de renforcer le cadre de programmation. On observe une nette amélioration du leadership du Gouvernement dans l’analyse de la situation alimentaire et nutritionnelle au Sénégal**  **Sur d’autres initiatives telles que AGIR (Alliance globale pour l’initiative résilience) construit sur le PNIA et qui entre en droite ligne des objectifs dudit programme, le niveau de représentation du Gouvernement est peu suffisant.** |  |
| **4. Comment évaluez-vous les progrès que le pays et les bailleurs de fonds ont réalisés au niveau de ​​la mise en œuvre, du suivi-évaluation des programmes, et du système d’évaluation par les pairs ?** | \* |
| Explicatif :  Les possibilités de collaboration entre les bailleurs de fonds et le pays sur la mise en œuvre du programme, le S & E et le système d'examen par les pairs comprennent l'établissement de processus harmonisés pour soutenir la conception du programme et la réforme des politiques ; l'identification des actions et des ressources pour aider à la mise en œuvreimmédiates des priorités soulignées lors de la table ronde et l'accord sur un calendrier précis sur leur exécution ; l'examen et l'alignement des programmes des bailleurs de fonds actuels(et d'autres investissements du gouvernement) avec les priorités du PDDAA et l'identification des lacunes de financement et des possibilités de soutien supplémentaire ; les travaux avec les parties prenantes du PDDAA pendant l’élaboration des programmes d'investissement détaillés et chiffrés ; l'identification des possibilités d'utilisation des fonds (publics) des donateurs au profit du financement du secteur privé pour l'agriculture grâce à des partenariats public-privé ; l'identification des possibilités d'amélioration le climat des affaires, le développement d'un mécanisme de coordination, le financement pluriannuel des programmes d'investissement du PDDAA par les bailleurs de fonds et le gouvernement; la promotion de la revue du PDDAA par les pairs pour évaluer les progrès réalisés.  En classant les progrès réalisés au niveau de la mise en œuvre du programme, du S & E et du système d’évaluation par les pairs, veuillez indiquer les programmes et les politiques que vous avez formulés et mis en œuvre, les difficultés et les défis que vous avez rencontrés ainsi que les succès que vous avez eus en surmontant les obstacles.  **R : Très peu de progrès sont notés dans le suivi évaluation. Le principe de rapporter sur des résultats et non sur les activités reste encore très peu appliqué. Les systèmes de suivi évaluation sont très peu élaborés et sont quasi inexistants.** |  |
| Observations et précisions de l'équipe de pays : |  |
| **Rôles et responsabilités des donateurs au niveau international** |  |
| Explicatif :  Les bailleurs de fonds basés au siège travailleront avec les bailleurs de fonds au niveau des pays afin d’appuyer le processus du PDDAA au niveau national. Ils coordonneront leurs appuis avec les plans Africains de développement agricole à travers des actions qui visent à améliorer le mécanisme informel de coordination actuel (Groupe des Partenaires au Développement du PDDAA appartenant à la Plateforme Mondiale des Donateurs pour le Développement Agricole) ; assurer une communication régulière entre le siège et les bureaux de pays concernant le PDDAA et d'autres initiatives mondiales pour l'agriculture et la sécurité alimentaire pertinentes pour le PDDAA ;appuyer et encourager le personnel des bureaux nationaux à travailler de manière proactive avec les gouvernements nationaux et les autres parties prenantes du processus du PDDAA ; renforcer les capacités des bureaux nationaux à s'engager avec le PDDAA (par exemple : fournir des informations, des études de cas pratiques, les contacts, les ressources en personnel et leur formation si possible) ; promouvoir le travail intersectoriel aux niveaux régional et du siège pour assurer la cohérence des politiques par exemple sur la nutrition, la sécurité alimentaire, le développement du secteur privé, le commerce, et les programmes d'infrastructure; plaider pour un soutien financier accru aux pays ayant adopté le PDDAA avec les plans d'investissement correspondants, et, soutenir les bailleurs de fonds au niveau pays dans leur engagement avec le PDDAA au cours des premiers stades de son opérationnalisation ; travailler avec les donateurs au niveau des pays afin de s'assurer que les instruments de l'aide internationale destinés à financer des programmes d'investissement du PDDAA sont transparents, utiles, et, renforcer la gouvernance du secteur agricole et de la sécurité alimentaire au plan national ; fournir un soutien financier et technique aux gouvernements, à l’AUC/NEPAD, aux institutions qui ont en charge les piliers, et les CER dans la gestion du processus du PDDAA qui principalement se fait à travers le Fonds Fiduciaires Multi-Bailleurs géré par la Banque mondiale ; fournir un soutien financier aux programmes et projets du PDDAA à l'échelle continentale et régionale ; soutenir le développement des Pactes régionaux du CAADP et améliorer la coordination des bailleurs de fonds autour de ceux-ci ; renforcer les liens avec les parties prenantes du PDDAA au niveau international (agences internationales, fondations, plates-formes d'organisations des agriculteurs, acteurs du secteur privé, etc.) ; aider à rehausser l’image du PDDAA au plan international et promouvoir le développement agricole comme une stratégie-clé de réduction de la pauvreté et de la faim et, d’amélioration de la nutrition ; améliorer la cohérence mondiale des politiques en faveur de l'agriculture africaine et la sécurité alimentaire ; développer et participer à un cadre de responsabilité mutuelle pour suivre les performances de l'agriculture et de l’alimentation, et les engagements pris par les bailleurs de fonds au profit des plans régionaux et des pays ayant adopté le PDDAA.  En classant les progrès réalisés par les bailleurs de fonds au niveau international, veuillez indiquer ce qui a été fait, les difficultés rencontrés ainsi que les succès enregistres.  **R : Un important travail de fonds est mené par les bailleurs pour le renforcement de l’harmonisation et de la coordination (voir initiative ci-dessus). Les difficultés résident dans le faible leadership du Gouvernement dans la mise en œuvre.** |  |
| Observations et précisions de l'équipe de pays : |  |